

UN-REDD
PROGRAMME



Programme national Rapport annuel

REPUBLIQUE DU CONGO

Programme ONU-REDD

Janvier-décembre 2015

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

1. Rapport annuel pour les Programmes nationaux de l'ONU-REDD

Le rapport annuel pour les Programmes nationaux (PN) souligne les progrès réalisés sur une période de 12 mois se terminant le 31 décembre (du 1er janvier au 31 décembre). Ces progrès sont signalés en comparaison aux Plan de travail et Budget consolidés pour 2015, tels qu'ils ont été approuvés par le Comité directeur ou du conseil exécutif du programme.

Le rapport comprend les sections suivantes :

- 1) Identification du Programme national,
- 2) Signalement des progrès,
- 3) Commentaires des organisations publiques et non-gouvernementales,
- 4) Résultats de la matrice,
- 5) Cadre de Varsovie pour la REDD+ et autres décisions connexes de la CCNUCC,
- 6) Déboursement de financements,
- 7) Gestion qui s'adapte,
- 8) Soutien ciblé.

L'agence en tête des efforts pour chaque Programme national est chargée de coordonner les intrants du rapport annuel et de s'assurer que les points de vue de toutes les agences et de tous les homologues soient recueillis, en particuliers ceux de l'État et des organisations de la société civile. Les rapports sont passés en revues et examinés de près par les équipes des agences qui apporte une assurance de la qualité et émettent des recommandations aux équipes nationales quant à l'articulation des résultats et aux ajustements à apporter. S'ensuit alors un processus itératif permettant d'améliorer la qualité des rapports et d'effectuer une évaluation significative des progrès et d'identifier les leçons clés en matière d'échange des connaissances.

Le Rapport annuel pour les Programmes nationaux doit être soumis au Secrétariat de l'ONU-REDD (un-redd@un-redd.org) conformément au calendrier qui figure ci-dessous.

Calendrier du rapport annuel :

<i>Modèle du rapport annuel envoyé aux équipes des pays :</i>	<i>20 janvier 2016</i>
<i>Soumission de la première version du rapport annuel :</i>	<i>26 février 2016</i>
<i>Révision du secrétariat renvoyée aux pays :</i>	<i>4 mars 2016</i>
<i>Soumission de la version finale du rapport annuel :</i>	<i>11 mars 2016</i>
<i>Soumission de la version finale et signée du rapport annuel :</i>	<i>25 mars 2016</i>

2. Identification du Programme national

Veillez identifier le Programme national (PN) en fournissant les informations demandées ci-dessous. Les points focaux des homologues de l'État et désignés pour le Programme national des Organisations de l'ONU doivent fournir leurs signatures électroniques ci-dessous avant la soumission au Secrétariat de l'ONU-REDD.

Titre du Programme national	République du Congo
Partenaires de mise en œuvre ¹	Programme d'appui au processus REDD+ en République du Congo
Organisations participantes	Coordination Nationale REDD (CN-REDD) du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD)

Calendrier du projet			
Durée du programme	5 ans	Échéance d'origine ²	31.10.2015
Date de la signature du Document	26.10.2012	Prolongement sans frais	Oui
Date du premier transfert de fonds ³	23.11.2012	Échéance actuelle	31.07.2016

Résumé financier (en USD) ⁴			
Agence de l'ONU	Budget approuvé pour le Programme ⁵	Montant transféré ⁶	Dépenses cumulées jusqu'au 31 décembre 2015 ⁷
FAO	1,278,750	1,278,750	829,131
PNUD	1,694,568	1,694,568	1,544,328
PNUE	765,000	765,000	
Frais de soutien indirects (7 %)	261,682	261,682	82,159
Total	4,000,000	4,000,000	1,626,487

1 Ces organisations sont soit sous-traitantes de l'Unité de Gestion des programmes soit organisations officiellement identifiées dans le Document de Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet.

2 L'échéance d'origine telle qu'elle est donnée dans le Document de Programme national.


3 Conformément à ce qui figure sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MPTF Office Gateway) <http://mptf.undp.org>

4 Les informations financières soumises doivent inclure les frais indirects, les coûts associés au suivi et à l'évaluation, ainsi que les autres frais connexes. Les informations sur les dépenses sont non officielles. Les informations financières officielles certifiées sont fournies par le siège des Organisations de l'ONU participantes au plus tard le 30 avril et sont accessibles sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs ou MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>).

5 Le budget total pour la durée entière du Programme est précisée dans le formulaire de soumission signé et dans le Document de Programme national.

6 Le montant transféré à l'organisation d'ONU participante par le Fonds d'affectation multidonateur de l'ONU-REDD.

7 Somme des engagements et déboursements

Signatures des organisations de l'ONU désignées ⁸			Signature de l'Organisation de l'Etat
FAO	PNUD	PNUE	
			
Date et nom complet des signataires :			
			Georges Claver BOUNDZANGA

⁸ Chaque organisation de l'ONU doit nommer un ou plusieurs points focaux pour signer le rapport. Veuillez vous référer au document du Cadre de planification, suivi et reporting du Programme de l'ONU-REDD

3. Notification des progrès

Cette section a pour but de résumer les progrès et d'identifier les accomplissements clés du Programme national lors de la période de notification. En outre, cette section cherche à identifier les défis clés et les solutions/leçons susceptibles d'être partagées avec d'autres pays. Elles seront utilisées comme intrants pour le rapport annuel consolidé de l'ONU-REDD, veuillez donc respecter le nombre de mots imparti.

3.1 Accomplissements

Veuillez fournir une description des accomplissements clés du Programme national en lien avec les 4 piliers du Cadre de Varsovie et de la manière dont le Programme national les a soutenus. [250 mots par pilier]

Le programme national a atteint sa vitesse de croisière à la fin de l'année 2015. Toutes les activités programmées dans le cadre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2015 ont été mises en œuvre avec des avancées significatives.

Tous les organes de mise en œuvre du processus REDD+ sont en place à savoir: le Comité National REDD (organe d'orientation et de décision), la Coordination National REDD (organe de gestion au quotidien), les Comités Départementaux REDD dans chaque Département du pays (organe de consultation), les points focaux REDD dans les Ministères et la Coordination de la Société Civile et des organisations des populations Autochtones.

La mise en place de ces organes a permis à la République du Congo de finaliser les moutures préliminaires de : (i) la stratégie nationale REDD+, (ii) les sauvegardes environnementales et sociales ou PCI-REDD+, (iii) le niveau des émissions de référence pour les forêts, (iv) le système MRV. Ces outils stratégiques et techniques ont fait l'objet de beaucoup d'échanges lors de la COP 21. Notamment, la mouture du NERF a été présentée en vue de la soumettre en janvier 2016. L'analyse coût-bénéfice de la REDD+ et le plan d'investissement découlant de la stratégie et du dialogue de politique national sont bien avancés. En effet, pour finaliser la stratégie nationale, des consultations ont été lancées pour intégrer des actions stratégiques dans le secteur minier et le secteur agro-industriel. Les efforts réalisés au cours de l'année 2015 vont permettre de compléter la Stratégie Nationale, les bases du système MNV ainsi que l'analyse coût-bénéfices en 2016, année au cours de laquelle s'achève le programme national ONU-REDD.

Le cadre de concertation de la société civile pour la REDD+ (CACO-REDD), qui inclue les populations autochtones a bien appuyé le processus de consolidation des outils stratégiques et techniques.

3.2 Défis et solutions

Veuillez fournir un résumé des défis rencontrés et des solutions mises en place pour y remédier. Elles peuvent être de diverses natures, opérationnelles, bonnes procédures, processus sans succès dont d'autres pays pourraient profiter. [150 mots]

Une demande d'extension de huit mois jusqu'au juillet 2016, du Programme national est demandée par la République du Congo. Durant cette période de prolongation, il reste a

- Finaliser la stratégie nationale, afin d'inclure notamment des options stratégiques dans le secteur minier et agro-industriel et s'assurer d'une haute appropriation politique;
- Finaliser le processus d'élaboration et de validation du Mécanisme de Partage des bénéfices de la REDD+;

- Finaliser le processus d'élaboration et de validation du Système d'Information sur les Sauvegarde Environnementales et Sociales ;
- Compléter certains éléments du système MNV national, notamment finaliser l'analyse des données de l'inventaire forestier national.
- Finaliser le processus d'élaboration et de validation des Projets Pilotes REDD+.

Pour l'année 2015 le PNUD avait proposé un appui technique et financier pour la société civile avec les buts de 1) appuyer le CACO-REDD dans la réalisation d'un atelier d'auto-évaluation sur leur engagement dans le processus national REDD+, 2) évaluer leur système d'organisation interne pour l'améliorer et mieux participer dans le processus de la REDD+, et 3) appuyer le CACO-REDD à développer une stratégie de leur participation externe pour mieux s'engager dans le processus national de la REDD+. La tâche proposée a été soutenue par la société civile et les TdRs ont été développés en collaboration avec eux. Un consultant internationale a été contracté et le travail était sur le point de commencer quand il a été mis en attente en raison de divergences au sein du CACO- REDD sur la portée des travaux.

L'appui proposé peut toujours être utile pour la société civile et peut être entreprise en 2016, si le financement est trouvé.

4. Commentaires de l'État et des entités non-étatiques

Cette section offre la possibilité de saisir les points de vue de l'État et de la société civile et de donner des informations supplémentaires complémentaires.

4.1 Commentaires de l'État

Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès. [500 mots]

Le programme ONU-REDD qui a bien avancé en 2015 et qui s'achève en Juillet 2016 a été très bénéfique pour la République du Congo qui n'a démarré la mise en œuvre des activités prévues par le R-PP qu'après la consolidation de l'enveloppe de 8 millions de dollars US, avec les fonds ONU-REDD (4 millions dollars US) et les fonds du Gouvernement (0,6 millions dollars US).

Le programme ONU-REDD qui s'achève a mis en place une initiative novatrice qui a permis de renforcer l'ancrage de la REDD+ au niveau des petits porteurs de programmes de reboisement et d'agroforesterie, avec l'activité dite « petites subventions ». L'expérience de 150.000 dollars mis à la disposition d'une dizaine de Petites et Moyennes Entreprises a suscité un grand intérêt des parties prenantes, qui sollicite à la fois sa relance et l'augmentation de son enveloppe.

4.2 Commentaires des entités non-étatiques

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et plates-formes des parties prenantes existants). [500 mots]

La société civile réunie autour de CACO-REDD (Coordination des organisations de la société civile et des populations autochtones pour la REDD+) n'a malheureusement pas bénéficié d'un appui financier ONU-REDD tout au long de l'année 2015. Ce qui ne l'a pas permis de réaliser de façon indépendante ses missions dans les départements du Congo.

Il convient de souligner qu'au moment où la plupart des outils stratégiques et techniques de la REDD+ se mettent en place, un accent particulier devra être mis sur le renforcement des capacités des acteurs de CACO REDD. L'ONU-REDD devra donc orienter son action sur cette thématique et la mise en application du plan d'action élaboré par les groupes de travail de CACO REDD et sa composante population autochtone.

Extrant 1 : Les organes centraux de la REDD+ sont en place (CN-REDD, CONA-REDD+, et structures de participation de la société civile, du secteur privé et des peuples autochtones), opérationnels et capables de répondre à leurs cahiers des charges respectifs.

5. Matrice des résultats –

La matrice des résultats a pour but de mesurer les progrès réalisés lors de l'année en cours en comparaison avec les cibles de résultats annuels indiqués dans le plan de travail annuel de l'année en question. Si le cadre de référence a été modifié à la suite d'une révision de mi-parcours, cela doit être mentionné au-dessus du tableau des résultats. Pour cette section, veuillez donner :

- Pour chaque résultat, le titre du résultat en question. L'intention est de signaler si le programme est sur la bonne voie pour l'atteinte de ses objectifs et non d'évaluer s'ils ont été atteints. Sur la base du rapport annuel précédent, veuillez cocher la case qui convient pour chaque résultat et donner un bref résumé des progrès effectués. Si le pays n'a pas encore produit de rapport annuel, ne cochez aucune case.
 - Pour chaque résultat, veuillez fournir le titre du résultat et un résumé des progrès vers l'atteinte du résultat escompté. Veuillez dresser la liste de tous les indicateurs de performance, la base de référence y afférant et la cible annuelle escomptée du résultat pour l'année en question, ainsi qu'une brève description indiquant les progrès en comparaison avec la cible annuelle ou toute déviation par rapport aux plans.
- Veuillez procéder de la même manière pour tous les résultats et extraits du cadre des résultats du Programme national.

Résultat 1 :

Résultat 1. Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif

<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats : Coordination nationale opérationnelle et légale. Les cellules décentralisées sont fonctionnelles dans 3 départements (Ces 3 cellules vivent mais ne fonctionnent vraiment pas bien) Mise en place de CACO-REDD. 1.3 Un système d'information, Education et Communication (IEC) est fonctionnel et avec une ample portée.</p>			

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progress vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Texte légalisant la gestion du processus REDD\ 	<ul style="list-style-type: none"> • aucun texte ne régit le processus REDD 	<ul style="list-style-type: none"> • le texte visant la légalisation des structures de gestion de la REDD+ est officialisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Le décret de création des organes de la REDD+ a été approuvé par le Conseil des Ministres de Décembre 2014 et publié au journal Officiel en Février 2015. Il s'agit du Décret n° 2015-260 du 27 février 2015. • Le contrat du CTP du programme ONU-REDD / PNUD a pris fin. Celui du conseiller technique régional ONU-REDD PNUE en charge du Congo se poursuit. • Le CACO REDD est bien opérationnel. Il assure son rôle et évolue avec une parfaite implication des femmes, des jeunes, des populations locales et autochtones. • L'Assemblée Générale ordinaire de CACO-REDD qui s'est déroulée en temps voulu a mis en place une nouvelle équipe dirigeante.
<p>Au 31 Décembre 2015, les organes de gestion de la REDD+, à savoir : le Comité National REDD (CONA-REDD), la Coordination Nationale REDD (CN-REDD), les 12 Comités Départementaux REDD (CODEPA-REDD) pour les 12 Départements du pays, CACO-REDD (qui est la structure de participation de la société civile au processus REDD+ et regroupe en son sein les ONG et les populations autochtones) et UNI-CONGO (qui représente le secteur privé) sont créés et répondent en fonction des moyens financiers mis à leur disposition à leurs cahiers de charge respectifs. Il faut encore déployer de moyens financiers à la hauteur des ambitions de la plupart de ces organes de gestion (CONA-REDD, CODEPA-REDD et CACO-REDD) pour leur permettre de jouer pleinement leurs rôles. La CN-REDD qui est opérationnel depuis 2013, bénéficie de l'appui financier des partenaires pour son fonctionnement et celui de ces cellules décentralisées.</p>			
<p>Extrait 1.2 : Des structures de décentralisation de la REDD+ sont opérationnelles.</p>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progress vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Organe de gestion du processus 	<ul style="list-style-type: none"> • Les recrutements sont à faire 	<ul style="list-style-type: none"> • Organe de gestion opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • [veuillez saisir votre texte ici]
<p>Les cellules décentralisées mises en place dans trois Départements pilotes sont opérationnelles avec l'affectation des chefs de Cellules et d'un minimum de moyens de</p>			

travail (ordinateur, nœud internet, etc). Les trois Cellules Décentralisées qui travaillent en étroite collaboration avec les CODEPA-REDD, continuent de jouer leur rôle de relais de la CN-REDD dans les Département, notamment par la mise en œuvre du PTBA à l'échelle de leur Département (sensibilisation et consultation des parties prenantes, collecte des données d'activités, etc).

Extrant 1.3 : Un système d'Information, Education et Communication (IEC) est fonctionnel et avec une ample portée.

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils de communication produits • Nombre de personnes visées par la sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de communication est disponible mais pas appliquée. • Peu de personnes informées et impliquées dans le processus REDD 	<ul style="list-style-type: none"> • Les outils de communication produits sont disséminés dans les départements. • 2,500 personnes au minimum sont directement informées et sensibilisées par le processus REDD+ dans les 12 départements du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • La CNREDD a participé à des journées de mobilisation sur la thématique de l'arbre. • Plusieurs outils de communication de différentes natures (tee-shirt, brochures, etc.) ont été produits (en version française et anglaise) et distribués lors d'événements nationaux et internationaux (ex : réunion du PFBC au Cameroun, réunion du FCPF et de l'UNREDD à Washington et à la COP, avec les outils développés par la FAO). • Des émissions radios sur la REDD ont été réalisées auprès des radios communautaires dans les départements. • Des animations théâtrales sur la REDD+ ont été réalisées auprès des parties prenantes. La troupe théâtrale de l'Environnement a bien mis en exergue les messages REDD+ contenues dans la pièce du Ministre et Ecrivain Henri DJOMBO à savoir : « le cri de la forêt ». • Environ 3000 personnes sont directement sensibilisées et informées du processus REDD+ dans les 12 départements depuis le lancement officiel du processus REDD+ en République du Congo (cf liste de présence des ateliers et journées portées-ouvertes).

Le plan de communication et la stratégie de communication validée en 2013 sont progressivement mis en œuvre au niveau national. Le processus REDD+ a bien été présenté lors des manifestations nationales (Green business, Journée nationale de l'arbre) et internationales (Forum international sur la faune à Brazzaville, COP 21), à travers les outils produits par la CN-REDD. Une feuille de liaison a été expérimentée par la CNREDD pour informer des activités entreprises dans le cadre du processus.

Résultat 2. Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes

<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
--	---	---	--

Progress sur la voie de la réalisation des résultats :

- Les réflexions se sont poursuivies au niveau national et aussi au niveau des départements sur le contenu de la mouture 1 de la stratégie nationale REDD+, au regard des observations formulées par les partenaires techniques et financiers.
- Cette dernière est encadrée également par les Principes, Critères et Indicateurs de la REDD+ (PCI-REDD+) ou sauvegardes environnementales et sociales dont la mouture 1 a été validée par les parties prenantes nationales.

Extrant 2.1 : Adoption d'une stratégie nationale REDD+ qui est préparée sur la base d'analyses de qualité et de consultations participatives

Indicateurs de résultats	Base de référence	Objectif annuel	Progress vers l'objectif
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunion du dialogue de politique • Études réalisées et/ou lancées • Stratégie nationale disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Le document de stratégie nationale REDD+ doit faire l'objet d'une consolidation • Pas de document de stratégie nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux analytiques sont lancés et/ou finalisés • Le dialogue de politique est lancé 	<ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue de politique national et international a démarré en juillet-août dans le but de consolider la mouture 1 de la stratégie nationale REDD+ validée en Décembre 2014, favoriser une appropriation nationale de très haut niveau et impliquer les partenaires dans le processus. La préparation des réunions prévue est réalisée. Toutes les réunions sont identifiées et se tiendront à partir de Juillet 2015. Une importante activité de communication a

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions dans le cadre du dialogue politique 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de dialogue politique entamé au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> • La version préliminaire de la stratégie disponible • Au moins 5 réunions au niveau national et au niveau international 	<p>été mise en œuvre pour accompagner cette activité.</p> <p>Les études suivantes sont lancées et/ou finalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des bénéfices multiples est finalisée : l'atelier de validation s'est tenu en Novembre 2015. Il reste l'étape de son impression finale via imprimerie et sa dissémination • L'analyse des coûts-bénéfices de la REDD+ est lancée : la collecte des données sur le territoire national est finalisée. Les données sont totalement traitées. Le rapport final est attendu pour le 1^{er} trimestre 2016. • L'élaboration du plan d'investissement est bien avancée. La grande réunion entre la CN-REDD, le PNUE et le bureau d'étude a eu lieu en marge de la COP 21 à Paris. Le rapport final est attendu pour le 2^{ème} trimestre 2016. • Les experts au niveau des Ministères et la grande session d'échange entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PNUD, FAO, PNUF, AFD, USAID, Ambassade de France, Ambassade des USA, Union Européenne, WCS, WRI, FSC, etc) se sont tenues dans les délais prescrits. Les documents techniques et les outils de communications ont été élaborés pour accompagner ces sessions • Les Panels de haut niveau ont amorcé les travaux d'harmonisation de la stratégie nationale avec les stratégies sectorielles pour consolider la mouture finale de la stratégie nationale REDD+ et mieux intégrer les préoccupations sectorielles dans le Plan d'investissement de la REDD+.
--	---	---	---

Le dialogue de politique nationale et internationale est prévu en 2015 dans le but de consolider la mouture 1 de la stratégie nationale REDD+ validée en Décembre 2014, favoriser une appropriation nationale de très haut niveau et impliquer les partenaires dans le processus. La préparation des réunions prévues est réalisée. Toutes les réunions sont identifiées et se tiendront à partir de Juillet 2015. Une importante activité de communication a été mise en œuvre pour accompagner cette activité.

Extrant 2.2 : Un système d'encadrement et de suivi des projets pilotes et d'expérimentations REDD+ est fonctionnel

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets et initiatives REDD+ pilotes recevant un encadrement de la CN-REDD • Nombre de petites subventions délivrées 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Congo ne dispose pas encore de projets et initiatives appuyés par la CNREDD • Pas de programme de mise en œuvre des petites subventions 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 projets et initiatives REDD+ montés. Les échanges avec les partenaires financiers continuent. • Mise en place du programme de petites subventions 	<ul style="list-style-type: none"> • L'expert chargé d'appuyer les développeurs de projet dans la formulation des projets pilotes REDD+ a été recruté et est opérationnel. • Un panel national a été mis en place pour accompagner la formulation des projets pilotes en vue de requérir l'appui technique et financier des partenaires • Le guide des projets pilotes au Congo est rédigé. Il faut continuer le travail d'améliorer. • Un projet pilote est monté et est disponible. • Les procédures d'identification et de sélection des petites subventions sont identifiées et validées au niveau national, avec l'appui d'un expert de l'ONU-REDD. • Le manuel de procédures pour l'octroi des petites subventions est établi et validé. Des dispositions sont prises pour le financement des petites subventions au PRONAR pour 2015. Et un protocole d'accord est signé en faveur du PRONAR.

Le Congo projette de développer des projets et initiatives REDD+ pour mettre en œuvre la stratégie nationale REDD+ et pour générer des bénéfices carbone. Un guide de projets REDD+ a été rédigé et des réflexions participatives d'identification de projets REDD+ ont commencé à être réalisées au sein de la CN-REDD afin de pouvoir monter les projets et les soumettre par la suite aux bailleurs de fonds déjà identifiés.

Les activités d'appui aux communautés locales sont réalisées à travers une lettre d'accord signée avec le PRONAR. Les fonds de mise en œuvre sont ainsi mis à disposition du PRONAR pour que ce dernier mette en œuvre des activités liées à l'amélioration des niveaux de revenus des communautés locales mais également pour la production de plants et la mise en terre de ceux-ci dans le cadre du programme national de reboisement.

Extrant 2.3 : Un cadre institutionnel et légal adéquat pour la mise en œuvre de REDD+ est en place

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre d'accord avec SIFODD pour le registre 	<ul style="list-style-type: none"> • La nature et les procédures de mise en œuvre du programme sont identifiées. • Il n'y a pas de procédures d'enregistrement des projets et initiatives REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> • La nature et les procédures de mise en œuvre du programme sont identifiées. • Les procédures sont définies. Les textes de légalisation des procédures sont rédigés 	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre d'accord entre le PNUD et le PRONAR officialise la mise en œuvre du programme de petites subventions. • Les bénéficiaires des petites subventions sont identifiés et les accords sont conclus pour la mise en œuvre des activités préconisées • Les acquisitions de matériels sont réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme. • Les procédures sont en partie identifiées et introduites dans les TDR de montage du registre national REDD+.

Extrant 2.4 Les dimensions, risques et sauvegardes sociales et environnementales de la REDD+ sont bien analysés et définis de façon participative

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
Les PCI sont disponibles	Les éléments à intégrer	<ul style="list-style-type: none"> • Les PCI sont 	Un panel de réflexion sur les sauvegardes ou les PCI-REDD+ est créé et est

	dans les sauvegardes ne sont pas connus	identifiés et validés au niveau national	fonctionnel. Le panel entreprend des réunions régulières. La mouture 1 des PCI-REDD+ a été validés au niveau national lors d'un atelier national. Il reste à confirmer cette validation par des tests de terrain.
--	---	--	---

Des sauvegardes nationales préliminaires, appelées PCI REDD+, ont été adoptées en décembre 2014, leur application (dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et de la mise en place du Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS)) est en cours de considération.

Extrant 2.5 : Le Congo a un niveau de référence préliminaire accepté par la communauté internationale

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Niveau de référence disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Le Congo ne dispose pas de NR pour la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Niveau de Référence pour la REDD+ est élaboré. 	<ul style="list-style-type: none"> Une formation courte par vidéoconférence sur les niveaux de référence a été réalisée. Un panel d'experts pour la construction du Niveau de Référence est opérationnel. Des réunions techniques ont été programmées pour le suivi du processus d'élaboration du NR par ce panel. La méthodologie de construction du NR a été définie : échelle, période de référence, etc. Les données nécessaires pour la construction du NR ont été collectées et le rapport finale de la mouture préliminaire à été validé.
<p>La République du Congo s'est engagée à mettre en place un NERF qui prend en compte les données historiques, ajustées aux circonstances nationales. Pour la construction du NERF, un vaste programme de collecte de données a été lancé au niveau national permettant d'informer les données historiques et les éléments nécessaires aux ajustements (concessions forestières, agroindustrielles, minières et infrastructures).</p>			

Résultat 3 : Un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel			
<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le système est en train d'être mis en place au niveau du CNIAF qui est logé la cellule MRV de la CN-REDD. Le CNIAF qui travaille avec les cellules d'aménagement des sociétés forestières, le CERGEC et l'Université a une forte expérience en matière de suivi du couvert forestier. Ces structures font un déjà un travail de suivi évaluation à travers les inventaires et la télédétection 			

Extrant 3.1 : Système MNV forestier et carbone conçu, avec des capacités pour le système S&MNV renforcées

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le Pays ne dispose pas de système MRV Renforcement de capacité en inventaire de GES 	<ul style="list-style-type: none"> Le Pays ne dispose pas de système MRV. Faible capacité en inventaire de GES 	<ul style="list-style-type: none"> Système S-MNV élaboré et des capacités nationales disponibles pour la mettre en œuvre Lancer les formations en GES 	<ul style="list-style-type: none"> Un panel d'experts multi acteurs a été mis en place et est fonctionnel pour l'élaboration du Système MNV. De nombreuses réunions techniques ont été programmées et réalisées pour le suivi du processus d'élaboration du Système MNV par ce panel. La méthodologie d'élaboration du Système MNV a été mise en place, en lien avec les activités du NERF Le Système MNV mis en place a été validé. Le plan de formation sur les gaz à effets de serre pour l'année 2015 a été développé. Un géo portail expérimental pour le suivi du couvert forestier a été développé avec des données publiques.

			<ul style="list-style-type: none"> La première phase de formation des experts nationaux a été lancée avec une équipe mixte composé de 2 informaticiens et de 2 spécialiste en SIG et Télédétection.
<ul style="list-style-type: none"> La République du Congo a mis en route un vaste chantier consultatif et technique pour mettre en place son S-MNV. Le pays va capitaliser son expertise en matière d'aménagement forestier durable et de certification forestière pour mettre en place ce système. Parmi les piliers qui composent ce système : l'IFN est dans la phase d'analyse et de traitement des données. Pour le SSTS : la carte hybride issue des trois produits (GFC, FACET et GAF) est finalisée. Pour l'IGES, le renforcement de capacité se poursuit. Le portail web SNSF est en construction. 			

Extrait 3.2 : Accord entre les parties prenantes pour le suivi des bénéfices et risques de la REDD+ (notamment sur des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance) avec le renforcement respectif des capacités d'un tel suivi

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de carte des bénéfices multiples à disposition L'observatoire indépendant de la REDD+ et la task force des risques sont institutionnalisés. Nombre de cartes produites 	<ul style="list-style-type: none"> Les analyses des bénéfices multiples ne sont pas disponibles L'observatoire indépendant de la REDD+ n'existe pas. La task force en charge des risques n'existe pas Pas de cartes disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> La cartographie des bénéfices multiples est disponible et contribue à l'amélioration du contenu de la stratégie nationale REDD+. La composition et le fonctionnement de ces institutions sont identifiés. Recensement des données nécessaires à la 	<ul style="list-style-type: none"> Les cartes des bénéfices multiples sont produites et disponibles Les documents de fonctionnement de l'observatoire indépendant de la REDD+ sont élaborés (note d'information sur l'observatoire indépendant de la REDD+, projet de statut, projet de règlement intérieur, modèle de PV de réunion, projet de protocole d'accord entre l'observatoire REDD+ indépendant et le ministère de l'économie forestière et du développement durable) La note d'information sur le fonctionnement de la task-force en charge du suivi des risques est rédigée. L'étude sur la cartographie des bénéfices multiples pour la planification spatiale de la REDD+ en République du Congo a été finalisée et validée.

		réalisation cartes	des	
--	--	-----------------------	-----	--

6. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 5.1) Une stratégie nationale ou un Plan d'action REDD+ ; 5.2) un système de garanties et d'information sur les garanties; 5.3) un niveau national d'émissions forestières de référence et 5.4.) un système de suivi forestier. Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère qui ne s'applique pas au contexte du pays.

6.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Veuillez donner une brève description des progrès réalisés dans l'élaboration d'une stratégie nationale ou d'un plan d'action national REDD+, ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) :

La mouture préliminaire de la stratégie nationale REDD+ a été validée par les parties prenantes nationales en Décembre 2014 à la suite des consultations et ateliers au niveau départemental et national. Il a resté à intégrer les préoccupations majeures des partenaires internationaux qui appuient le processus REDD+ de la République du Congo.

Les Panels de haut niveau ont amorcé les travaux d'harmonisation de la stratégie nationale avec les stratégies sectorielles pour consolider la mouture finale de la stratégie nationale REDD+ et mieux intégrer les préoccupations sectorielles dans le Plan d'investissement de la REDD+.

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veuillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+ ?		Pas encore démarré	Une mouture avancée de la Stratégie Nationale est disponible et a fait l'objet de consultations politiques intersectorielles durant l'année 2015, ainsi qu'une analyse plus approfondie des partenaires (ONU-REDD et FCPF). Suite à cette revue, certaines
	✓	Projet, en cours de conception Adopté	

	Lien de la SN/du PA fourni sur le centre d'information de la plateforme web REDD+ de la CCNUCC	recommandations ont été formulées pour améliorer la Stratégie Nationale, notamment la prise en compte d'options stratégiques pour le secteur minier et agro-industriel. La Stratégie Finale sera disponible en 2016.
	Application en phases initiales	
	Application totale de la SN/du PA	
✓	La SN et le PA identifient, évaluent les causes directes et sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation de la forêt, ainsi que les obstacles aux activités « (+) » ⁹ et établissent des priorités entre eux, sur la base d'analyses robustes.	En train de faire
	La SN et le PA proposent un ensemble de politiques et de mesures cohérent et coordonné pour la REDD+ qui est adapté aux causes et aux obstacles et axé sur les résultats et faisable.	La mouture actuelle de la Stratégie Nationale, a pris en compte l'ensemble des politiques et mesures établies pour lutter contre les causes de la déforestation et de la dégradation forestière.
	La SN et le PA présentent la portée et l'ampleur du FREL/FRI, en prenant en compte les circonstances nationales.	La Stratégie Nationale et le Plan d'Action sont en cohérence avec le FREL ou NERF que la République du Congo a soumis au CCNUCC en Janvier 2016.
Niveau d'achèvement de stratégies nationales et/ou plans d'action nationaux REDD+.	✓ La SN et le PA définissent les accords institutionnels pour la mise en œuvre de la REDD+, y compris les mesures de gouvernance, la supervision participative et la coordination intersectorielle.	Comme mentionné ci-haut, les différents organes de mise en œuvre, de consultation et de prise de décisions ont été mis en œuvre et sont opérationnels. Ceux-ci incluent : le Comité National REDD (organe d'orientation et de décision), la Coordination Nationale REDD (organe de gestion au quotidien), les Comités Départementaux REDD dans chaque Département ou région du pays (organe de consultation), les points focaux REDD dans les Ministères et la Coordination de la Société Civile et des organisations des populations Autochtones. Par ailleurs, CACO-REDD est la structure de participation de la société civile au processus REDD+ et regroupe en son sein les ONG et les populations autochtones et UNI-CONGO représente le secteur privé. Les rapports de réunions des différents comités sont

⁹ Les activités (+) dans le contexte de la REDD+ font référence à la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

			régulièrement distribués et accessibles.
Mesure dans laquelle la SN et le PA incorporent les principes d'inclusion sociale et d'égalité entre les genres.	✓	La SN et le PA sont élaborés par le biais d'un processus de dialogue et consultation sensible au genre et participatif impliquant plusieurs parties prenantes.	La Stratégie Nationale et le PA sont le fruit d'un processus très participatif et d'une série de dialogue avec l'ensemble des secteurs socio-économiques.
		Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ intègrent les actions sensibles au genre.	Les points pertinents liés au genre ont été pris en compte dans la Stratégie Nationale et les PCI-REDD+ ou Sauvegardes environnementales sociale et stratégiques.
		Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ prennent en compte la réalisation des droits fonciers et de la propriété (le cas échéant), ainsi que les priorités de développement des peuples autochtones et des communautés locales.	Les points pertinents liés au développement local en général et aux priorités des populations locales et autochtones ont été pris en compte dans la Stratégie Nationale et les PCI-REDD+ ou Sauvegardes environnementales sociale et stratégiques.
	✓	La coordination interministérielle pour l'action REDD+ est efficace.	Le Comité National REDD+ est composé de représentants des divers Ministères responsables du développement économique, du territoire et de la gestion des ressources naturelles. Le Comité a été mis sur pieds en novembre 2015.
Niveau d'ancrage de la SN et du PA dans la politique de développement national et dans le tissu institutionnel.		L'approbation de la SN et du PA a été obtenue à un niveau politique élevé, au-delà de l'agence ou du ministère chargé du processus de préparation à la REDD+.	Le processus REDD+ en république du Congo bénéficie d'un haut soutien politique.
		Les actions ou objectifs de la REDD+ sont ancrés dans le plan ou la politique du pays en matière de développement durable.	La REDD+ en République du Congo est considérée comme outil de développement durable et pilier de l'économie verte.
		Des éléments indiquent que les ministères et agences en dehors des secteurs des forêts et de l'environnement s'engagent à appliquer les politiques et les mesures REDD+.	Des panels de haut niveau regroupant les personnes ressources qui participent aux décisions et des Points focaux REDD+ sont en place dans tous les Ministères clés à la REDD+.
		Les accords de financement pour le début de la mise en œuvre de la SN et du PA (ou pour la canalisation des financements basés sur les résultats) ont été conçus.	Tous les PTBA ont été conçus de façon participative.

6.2 Système d'information sur les garanties

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Veillez donner une brève description des progrès réalisés dans l'élaboration d'un système d'information sur les garanties (SIS), ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) :

En cours de construction, les critères et les indicateurs (PCI) pour les sauvegardes au niveau national ont été identifiés (notamment au cours de travail de groupe et de concertation dans les départements) et validés lors d'un atelier national. L'adoption des PCI REDD+ est une première étape dans la construction du système d'information sur les garanties et la version draft des PCI a été adoptée. (Il reste à réaliser des tests de terrain (avec WCS) pour s'assurer de leur adéquation avec les circonstances nationales.)

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties (SIS) qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+ ?	✓	Non	La CN-REDD a amorcé le processus de construction du SIS
		Objectifs déterminés du SIS	
		Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminés.	
		Systèmes d'information existants et sources évaluées.	
		Le SIS est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
		Le SIS est fonctionnel et conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
		Résumé des informations sur les garanties de la REDD+, informé par le SIS, soumis à la CCNUCC.	
Niveau d'achèvement de la conception de l'approche nationale pour		S'aligne sur la SN/le PA, en couvrant les avantages et les risques sociaux et environnementaux des politiques et mesures pour la REDD+ envisagées par les pays.	Le SIS en construction est en lien avec la stratégie nationale REDD+, les PCI-REDD et les autres outils stratégiques et techniques de la REDD+.

la prise en charge des garanties sociales et environnementales pour la REDD+	✓	Définit les politiques, lois et réglementations spécifiques, ainsi que d'autres mesures, pour la prise en charge des avantages et risques identifiés.	Les PCI-REDD+ ont pris en compte les politiques ayant un lien avec la forêt, l'environnement, etc et aussi la stratégie nationale REDD+.
	✓	Dispose d'accords institutionnels et/ou de capacités pour la mise en œuvre de ces politiques, lois et réglementations et pour le suivi des garanties REDD+.	
		Offre des informations de manière transparente sur la manière dont les garanties sont respectées et prises en charge.	

6.3 Niveaux d'émission de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Pour la construction du NERF, un vaste programme de collecte de données a été lancé au niveau national permettant d'informer les données historiques pour la période 2000-2012 et l'ajustement a pris en compte les activités liées à la déforestation et la dégradation (exploitation forestière, mines, agro-industrie et infrastructures). Toutes ces données ont été validées au cours d'un atelier national en présence des responsables des structures dans lesquelles ces données ont été collectées. Après un atelier de validation, Le NERF a été présenté à la COP 21 à Paris avec succès. La version 2 (version définitive) a été validée lors de l'atelier de Janvier 2016 et le NERF a été soumis à la CCNUCC.

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Le pays dispose-t-il d'un FREL/FRL ?		Pas encore démarré	La première version du NERF a été présentée lors de la COP21 durant le Global Landscape Forum. Un document de la première mouture du NERF a été distribué aux partenaires pour recueillir les commentaires.
		Phase de renforcement des capacités	
		Phase de construction préliminaire	
		Phase de construction avancée ¹⁰	
	✓	Première version de la soumission rédigée	
		Soumise à la CCNUCC	
Robustesse des soumissions FREL/FRL		Soumission transparente, complète, cohérente et aussi exacte que possible, permettant la reconstruction des FREL/FRL soumis.	Oui
	✓	Comprend les réservoirs et gaz et les activités REDD+ (portée) et la justification de toute omission de réservoirs et/ou activités importants.	Oui
	✓	Justifie la mesure dans laquelle la soumission correspond aux versions précédente de l'inventaire de gaz à effet de	Oui

¹⁰ Éléments FREL/FRL définis ou à un stade avancé (portée, ampleur, définition de forêt, méthodologie et compilation des données).

	serre.	
✓	Comprend les détails de la définition de la forêt utilisée et les circonstances nationales.	Oui
✓	Définit la zone géographique couverte par les FREL/FRL (ampleur).	Oui

Système national de surveillance des forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Le Congo a mis en route un vaste chantier consultatif et technique pour mettre en place son système national MNV (SYNA-MNV). Le pays dispose des bases solides pour y parvenir. Son expertise en matière d'aménagement et de certification forestière sont des atouts importants qui sont en cours de capitalisation. Le développement des chantiers en lien avec les piliers du MNV est très avancé. Le portail SNSF est maintenant développé. Sa version expérimentale est disponible et attend une validation nationale. L'analyse et le traitement des données de l'IFN sont presque finalisées et seront complétés au début 2016. Il se poursuit l'apurement de quelques données afin de finaliser la rédaction des tomes dans lesquels seront consignés les résultats de l'IFN. Concernant la cartographie, le pays dispose d'une nouvelle carte issue des produits cartographiques (GAF, GFC et FACET). Ce nouveau produit répond à la nouvelle définition de la forêt qui a été adopté au cours d'un atelier national en mars 2014. En fin pour le dernier pilier, deux ateliers renforcement de capacités ont été réalisés sur l'inventaire de Gaz à

Par ailleurs, le pays a déjà présenté deux communications nationales et la troisième communication nationale est en cours de préparation. Le programme planifié des ateliers sur l'IGES et le BUR en 2016

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un SNSF?		Non	Le Congo a terminé son premier inventaire forestier national complet, en plus d'avoir effectué une analyse historique de changement de son couvert forestier. Ces deux chantiers lui ont permis d'établir des données d'activités et des facteurs d'émissions robustes pour la construction de son NERF ainsi que le suivi régulier des émissions des forêts sur son territoire. En 2016, le pays finalisera la méthodologie de son SNSF pour assurer un suivi continu de ces émissions et notifier les résultats REDD+ dans son BUR.
		Phase de renforcement du système de surveillance des forêts	
		Phase de construction préliminaire	
		Phase de construction avancée ¹¹	
	✓	Production d'informations préliminaires pour le suivi et la surveillance, notification et vérification (MRV) par le NFMS	
		NFMS institutionnalisé et produisant un suivi et la MRV de	

¹¹ Éléments du NFMS à un stade avancé (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre).

	la REDD+ (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre)	
	✓ Le NFMS comprend un système de suivi des terres par satellite (SSTS)	Une première méthodologie a été développée pour l'analyse historique, et un travail de renforcement des capacités et d'amélioration méthodologique sera effectué en 2016.
	✓ Le NFMS inclut un inventaire forestier national (IFN)	N/A
	✓ Le NFMS inclut un inventaire national des gaz à effet de serre (IGES)	Le pays compte sur 2 inventaires historiques. Toutefois, le prochain inventaire devra être mis en cohérence avec le SNSF
Niveau d'achèvement du NFMS dans les pays soutenus par l'ONU-REDD	Le NFMS convient à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre forestiers anthropiques par source et du retrait par le biais de puits, des stocks de carbone forestier et de l'évolution des zones forestières du fait de la mise en œuvre d'activités REDD+.	Ce processus n'a toujours pas été réalisé
	✓ Le NFMS est conforme aux orientations et directives du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).	N/A
	✓ Le NFMS permet d'évaluer différents types de forêts dans le pays, y compris les forêts naturelles.	Une cartographie complète des plantations forestières du pays est en cours de réalisation afin de séparer les forêts plantées des forêts naturelles.

7. Versements financiers

Dans le tableau ci-dessous, veuillez fournir les informations relatives aux dépenses pour 2015 et aux dépenses prévues et anticipées pour l'année 2016. Ces dépenses doivent être données en comparaison avec le plan de travail annuel de 2016, tel qu'il a été approuvé par le Conseil exécutif/Comité directeur national avant toute révision budgétaire. Les dépenses anticipées d'ici au 31 décembre 2016 doivent indiquer ce qu'il est réaliste de dépenser à la fin de l'année et donc doivent donner une idée de toute déviation par rapport au plan de travail annuel.

Résultats du programme	Organisation des NU	Dépenses annuelles pour 2015 (au 31 décembre 2015)	Dépenses prévues pour 2016 ¹²	Dépenses finales pour 2016
Résultat 1: Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif	FAO	0	0	50,000
	PNUD	433,582.48		
	PNUE			
Sous-total				
Résultat 2: Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes	FAO	159,218.14	60,000	298,532
	PNUD	157,915.10		
	PNUE			
Sous-total				
Résultat 3 Un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel	FAO	179,543.86	210,296	930,218
	PNUD			
	PNUE			
Sous-total				
Frais de soutien indirects (7 % GMS)	FAO	23,713	37,351	89,513
	PNUD	51,254.42		
	PNUE			
Frais de soutien indirects (Total)				
FAO (Total) :		362,475	307,647	1,368,262
PNUD (Total) :		642,752.00		
PNUE (Total) :				
TOTAL :				

¹²Comme l'indique le plan de travail annuel pour 2016.

8. Gestion adaptable

En faisant référence aux déviations et retards indiqués dans le cadre des résultats ci-dessus et en vous posant la question de savoir si les dépenses sont sur la bonne voie, veuillez décrire brièvement les retards rencontrés, leurs raisons et les mesures envisagées pour soulager leur impact sur le Programme. Veuillez indiquer si ces points ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Conseil exécutif/comité directeur national, entre les PMU et les homologues nationaux et quelles mesures ont été proposées pour les surmonter.

8.1 Retards et actions correctives

Quels ont été les retards/obstacles rencontrés au niveau national ? [150 mots]
En 2015, les éléments ont été en place (structures, personnel, capacités renforcées) pour soutenir la bonne mise en œuvre du programme. La principale difficulté rencontrée concerne la qualité des résultats des travaux engagés. La préparation et validation des termes de référence de différents chantiers ont connu un retard du fait de nombreux échanges nécessaires entre l'ONU-REDD et les partenaires de mise en œuvre. Les travaux prévus et non réalisés avec CACO-REDD illustrent parfaitement ce problème. Une option de contournement a été instaurée par des LoA entre le PNUD et la CN-REDD, ce qui a permis de débloquer les activités plus vite mais a soulevé des préoccupations en termes de qualité des processus et résultats.
Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ? [150 mots]
<input checked="" type="checkbox"/> Oui ; <input type="checkbox"/> Non
Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ? [150 mots]
Le départ du CTP en septembre 2015 n'a pas été comblé.
Comment est-ce que ces retards/obstacles sont pris en compte ? [150 mots]
Il sera important d'embaucher quelqu'un dans la Coordination Nationale, pour en permettre au Congo de finaliser le contenu de la stratégie nationale.

8.2 Opportunités et partenariats

Sur la période de notification, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ? [150 mots]
a) En Juin 2015, une 2 ^{ème} requête du Congo pour le FCPF a été approuvée et ouvre un guichet de 5,2 millions de dollars US pour permettre aux organes de gestion de la REDD+, de consolider l'ensemble des outils stratégiques et techniques du processus REDD+ dans le portefeuille des activités prises en compte par la stratégie nationale REDD+.
Il y a aussi trois programmes distincts avec chacun leurs montants

<p>b) La préparation du cadre national d'investissement de CAFI pour 25 millions de dollars</p> <p>c) Préparation de la soumission nationale au Fonds d'Investissement Forestier (FIP) - La requête de la République du Congo, a été approuvée en Juin 2015.</p> <p>La requête du Congo pour le FIP, présentée en Avril 2015, a été approuvée et nous ouvre un guichet d'environ 25 millions de dollars US pour conduire 2 grands projets REDD+ dans le portefeuille des activités prises en compte par la stratégie nationale REDD+</p> <p>d) La note d'idée de programme de réduction des émissions (ER-PIN), présenté en Juin 2014, a été approuvée et nous ouvre un guichet d'environ 60 millions de dollars US pour conduire un vaste programme de réduction des émissions (l'ER-PD) dans les Départements de la Sangha et de la Likouala dans le cadre du R-PP REDD+ de la République du Congo ;</p>
<p>Comment est-ce que ces opportunités sont incorporées dans les travaux du Programme national ? [150 mots]</p>
<p>a) le mouture de la stratégie national REDD+ et l'étude couts/bénéfices fournira un apport important pour le cadre national d'investissement</p>

9. Soutien ciblé

Si le pays a reçu un Soutien ciblé au cours de la période de notification, veuillez décrire la manière dont cela a complété le Programme national et a contribué à l'avancée du processus de préparation dans le pays.

<p>Récapitulatif du soutien ciblé : [100 mots]</p>
<p>[Veuillez saisir votre texte ici]</p>